



## CT / La politique de la chaise La Réunion / vide trouve ses limites...

Certaines organisations en mal d'inspiration, adeptes du boycott, n'auraient-elles plus rien à dire, ni personne à défendre ? Le comité technique départemental de la Réunion s'est tenu ce 29 décembre 2017, après le report de celui du 18 décembre, faute de quorum et du boycott de certains...

Les projets présentés à l'ordre du jour de ce comité auraient été validés, même en l'absence de l'ensemble des représentants du personnel, mais uniquement selon les desiderata de notre administration.

En responsabilité, l'UNSA Police a donc siégé lors de cette instance afin de défendre les intérêts de nos collègues, et notamment le dossier de la vacation forte, qui demeure un objectif majeur pour notre organisation.

Sur la situation de la CSP du Port et du SPAFA Pierrefonds où un projet de vacation forte avait été longuement défendu sur le plan local, pour être finalement rejeté par l'administration centrale, l'UNSA Police a voté contre le 4/2 proposé par l'administration.

L'UNSA Police a également fait valoir notamment :

- ⇒ Le choix du 4/2 compressé demandé par les effectifs du Commissariat Malartic ;
- ⇒ Le choix du 4/2 classique demandé par les effectifs du commissariat de Saint André ;
- ⇒ La modification du bornage horaire de la CDI.

Tout en ayant pris acte du moratoire sur le cycle vacation forte, instauré par le DGP, et l'audit IGPN qui sera effectué entre le 01/01/2018 et le 31/12/2018, l'UNSA Police a demandé un point d'étape sur les cycles 4/2, mis en place sur le département de La Réunion, et la possibilité de modifications pour les collègues qui ne seraient pas satisfaits de leur choix initial.

**« Pour l'UNSA Police pas de bluff, pas d'esbroufe, mais des actes, un langage de vérité et de sincérité dans le respect des collègues. »**

**Jean-Pierre Lauret**  
Secrétaire régional La Réunion

Ces propositions ont été validées.

# UNSA Police, le langage de vérité !